
C'est la dernière des séances. C'est fantastique de voir qu'il y a encore du public dans la salle. Cette dernière séance vous donnera beaucoup d'informations et ce serait une séance plus interactive. C'est au moins ce que l'on souhaite, de parler avec vous.

Dans cette séance, nous allons recevoir le point de vue des bureaux d'enregistrement de la GNSO. Ils vont parler de la situation actuelle des bureaux d'enregistrement dans cet écosystème et on va identifier les questions prioritaires actuelles, expliquer leur point de vue sur les intérêts mutuels avec les gouvernements.

Il est intéressant de voir ce qu'un représentant du GAC a à dire en ce moment. Vous pouvez parler aussi de tous les changements de passer du secteur public au secteur privé.

Je vais maintenant passer la parole à Ashley en premier lieu.

ASHLEY HEINEMAN : Merci Tracy. Je crois que le meilleur est resté pour la fin. Je veux dire aux interprètes que je vais parler très vite. Alors, vous pouvez me faire signe pour que je parle plus lentement.

Merci de nous avoir reçus. C'est une partie du renforcement des capacités, mais j'espère qu'à l'avenir, on pourra interagir plus fréquemment. Il est important que vous compreniez nos

positions. Avant de voir l'ordre du jour d'aujourd'hui, il n'y a pas tellement de contenu parce que l'idée, c'est de garder un temps pour les questions et réponses.

En premier lieu, nous allons nous présenter. Il y a James Bladel de GoDaddy et Own Smigelski qui vont m'aider dans la présentation. Nous allons donc commencer. Diapo suivante.

En premier lieu, l'introduction au groupe de parties prenantes des bureaux d'enregistrement ; voici la partie la plus intéressante de la présentation. Qu'est-ce que nous faisons ? Comme le nom le dit, nous sommes l'organisme de représentation des bureaux d'enregistrement et ce sont les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN. Nous participons à la création de politiques comme la voix qui représente les bureaux d'enregistrement.

Comment participe-t-on ? Nous faisons partie de la GNSO comme les opérateurs de registre. Nous sommes un des groupes de parties prenantes au sein de la GNSO. Et comme il a été dit dans la présentation précédente des opérateurs de registre, nous faisons partie de la chambre des parties contractantes.

Nous avons trois représentants au sein de la GNSO. Nous essayons d'avoir une représentation régionale. Et il y a aussi une personne qui est au comité de nomination. Là, vous voyez les autorités, Owen, vice-président de politique. Et puis, il y a

d'autres membres qui peuvent se trouver dans la salle ou pas, Jonathan, le vice-président des opérateurs techniques, le secrétaire, le trésorier, il y a Antonio Chu de la région Asie-Pacifique, Greg DiBiase de l'Amérique du Nord et Pam Little. Pam Little est aujourd'hui avec nous, c'est notre représentant auprès du comité de nomination.

Pour que vous ayez une idée du travail que nous faisons dans ce groupe, on a des sous-groupes. L'un de ces groupes est le groupe de la conformité, à savoir la conformité avec les contrats signés avec l'ICANN, l'utilisation malveillante du DNS, les finances. Il y a d'autres groupes qui se concentrent dans certains points spécifiques, un EPDP... Je ne sais pas comment l'expliquer, mais c'est la dernière colonne. Et aussi, il y a des sous-groupes de la chambre des parties contractantes où nous participons. Suivante s'il vous plaît.

Maintenant, je vais passer la parole à James, qui va nous parler de la situation de l'industrie des bureaux d'enregistrement.

JAMES BLADEL :

Merci Ashley. Merci à tous de nous avoir dédié votre temps.

Ceux qui ont participé à la séance précédente, il y a des questions qui seront répétées. Je vais essayer de faire le plus vite possible afin d'avoir le temps pour les questions et réponses.

Les points fondamentaux, c'est du matériel pour les débutants, mais les noms de domaine ne doivent pas décrire un contenu. Ils sont indépendants du contenu. Et les opérateurs de registre l'ont déjà mentionné. L'action contre un nom de domaine n'enlève pas le contenu de l'Internet et c'est le concept important qu'il faut comprendre, parce que parfois, on n'en tient pas compte.

Les bureaux d'enregistrement ont diversifié les activités, ont fait du développement de contenu, de l'hébergement, etc. Mais en réalité, le nom de domaine et le contenu sont séparés. De nombreux noms de domaine ne sont pas associés au contenu. Parfois, on les considère inactifs. Il peut s'agir d'un enregistrement défensif.

Et si on parle davantage des rôles des registres dont vous avez entendu parler, pour opérer un gTLD spécifique, les registres doivent donner des services à tous les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN de manière équitable. Ils ne peuvent pas faire de discrimination. Et alors, il doit y avoir un même niveau de compétences pour tout le monde – on parle des gTLD. Et les registres n'ont pas de rapport direct avec les bureaux d'enregistrement.

Les titulaires de noms de domaine utilisent ces noms de domaine et cela est très important. Les registres opèrent à travers leur relation avec les bureaux d'enregistrement et ce sont ces derniers

qui ont le rapport direct avec le titulaire d'un nom de domaine. Diapo suivante s'il vous plaît.

Les bureaux d'enregistrement, voilà, c'est notre groupe, c'est nous. Nous avons un contrat avec l'ICANN, c'est le contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement, le RAA, et nous enregistrons les noms de domaine de premier niveau au nom de nos clients. Nous choisissons donc les TLD qui seront offerts à nos clients. Il y a certains bureaux d'enregistrement qui en ont beaucoup et d'autres qui sont plus sélectifs. Alors, on passe ces contrats avec les titulaires de noms de domaine pour exécuter les politiques de l'ICANN pour ce qui est de l'utilisation des noms de domaine.

Il y a différents types de bureaux d'enregistrement. C'est une commune diversité de modèles commerciaux. Tout d'abord, le cas de GoDaddy, ils offrent l'enregistrement des noms de domaine publics, ils enregistrent des noms de domaine et établissent la présence dans leur réseau, mais il y a d'autres catégories.

Il y a les grossistes qui travaillent avec les revendeurs. Ce sont des sociétés, des entreprises qui donnent leurs services aux détaillants.

Puis, il y a le monde corporatif qui se concentre dans les grandes entreprises, des grandes marques, de grands clients et qui les

aide à administrer leurs noms de domaine et à faire un enregistrement défensif des marques dans un système de noms de domaine.

Par la suite, il y a le post-marché, à savoir ceux qui sont concentrés dans les acheteurs et vendeurs de noms de domaine, qui s'appellent des investisseurs de noms de domaine, parce qu'ils ont des noms de domaine courts, faciles à retenir, alors c'est mieux pour certains utilisateurs. Ils connectent ces utilisateurs et ces vendeurs.

Dans la séance précédente, on a parlé des revendeurs. Les revendeurs sont des sociétés qui trouvent une valeur à offrir des noms de domaine à leurs clients, mais ce n'est pas une affaire primaire. Ils font le travail à travers les bureaux d'enregistrement. Ici, vous avez une entreprise de conception, une agence de publicité, des agents immobiliers ou même des portefeuilles très vastes qui veulent donner des noms de domaine, mais ils ne sont pas nécessairement intéressés à être accrédités avec l'ICANN. Voilà pourquoi ils travaillent avec les bureaux d'enregistrement grossistes.

Ceci est important parce que la relation contractuelle, je crois que cela a été une question pendant la séance précédente, la relation contractuelle, c'est entre le revendeur et le bureau d'enregistrement. Cependant, il y a des dispositions de transferts

directs où le titulaire de nom de domaine doit formaliser quelque chose pour activer la question. Diapo suivante s'il vous plaît.

Voici les tendances que j'ai pu voir pendant mon travail à l'ICANN et dans l'industrie. Je crois que cela vaut la peine de signaler ceci dans l'industrie des noms de domaine.

En premier lieu, les ventes sont sensibles aux prix. Pourquoi ? Parce que les bureaux d'enregistrement doivent être traités de manière équitable. Alors, il y a d'autres services en général et d'autres produits qui peuvent être associés à ce nom de domaine, alors les bureaux d'enregistrement signalent la différence entre autres. Malheureusement, les noms de domaine par eux-mêmes pourraient avoir une différenciation par prix. Il y a donc une croissance en ce que l'on appelle post-marché.

D'après ce que j'ai vu, il y a une croissance dans l'enregistrement de nouveaux noms de domaine, alors que dans cet autre marché, acheter et vendre des noms de domaine est plus actif. C'est un marché plus actif, il y a plus de vendeurs et d'acheteurs qui se connectent entre eux et peuvent faire davantage de transactions.

Il y a eu pas mal de consolidations. Il y a quelques années, le groupe de bureaux d'enregistrement avait des membres dans différentes régions et nous avons vu qu'il y a des familles qui ont été consolidées, qui se sont fusionnées. La semaine dernière par exemple, une grande famille a acheté un grand bureau

d'enregistrement corporatif. Je crois que ceci a eu lieu la semaine avant la réunion de l'ICANN. Il y a des bureaux d'enregistrement qui se réunissent et travaillent ensemble.

Avant, il y avait une différence entre un opérateur de registre et un bureau d'enregistrement. Maintenant, il y a une intégration verticale. Il y a des sociétés ou des familles de sociétés qui opèrent des domaines comme registre et comme bureau d'enregistrement. Je crois que GoDaddy en est un exemple. Il y en a d'autres aussi.

Dans la mesure où l'ICANN sera satisfaite des audits avec les registres qui offrent leurs TLD sur une base équitable et sans discrimination, ce qui est permis d'ailleurs par l'intégration verticale, il n'y aurait pas de problème. Diapo suivante s'il vous plaît.

Pourquoi les bureaux d'enregistrement viennent-ils à l'ICANN ? Je crois qu'il y a des questions centrales. Bien entendu, l'ICANN est la contrepartie pour les contrats de bureaux d'enregistrement et en réalité ici, il y a un contrat un peu bizarre, si l'on veut, qui a été passé pour avoir des changements dans ce contrat à travers un PDP. Alors, nous avons accordé que l'on peut établir certains changements avec l'ICANN.

Nous utilisons également les réunions de l'ICANN comme une opportunité pour nous connecter avec les opérateurs de registre

qui sont les associés commerciaux, leurs programmes de marketing et nous faisons la coordination avec les priorités de politique des opérateurs de registre. L'ICANN nous offre l'occasion d'agir avec les gTLD, bien qu'ils ne soient pas accrédités par l'ICANN et qu'ils aient leur propre processus d'accréditation et leur propre structure de gouvernance. Et comme tout se trouve à l'ICANN, c'est la bonne occasion de nous connecter avec eux.

L'ICANN nous donne aussi la possibilité d'interagir avec les gouvernements, avec les organismes d'application de la loi à travers le groupe de travail de la sécurité publique, avec le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, ainsi que d'autres organismes s'occupant de sécurité. Cela nous permet aussi d'interagir avec les autres parties prenantes qui travaillent dans l'espace des noms de domaine.

Je crois que nous pouvons avoir d'autres questions. Non, il y a une autre diapo.

Quels sont les défis que nous devons relever dans l'industrie ? L'un qui surgit souvent dans le contexte de l'ICANN, c'est le dilemme entre la reddition des comptes et la confidentialité. Et les bureaux d'enregistrement sont toujours au milieu, entre le gouvernement et l'ICANN, en ce qui concerne le fait de fournir des données d'enregistrement de noms de domaine ou des statistiques concernant la sécurité. Mais on leur confie aussi la

protection de l'information privée des clients. Dans certains cas, il y a des règles très strictes au niveau local. Il s'agit d'une brèche sur laquelle il faut toujours travailler pour la colmater. Parfois, cela concerne les politiques de l'ICANN pour pouvoir faire une conciliation sur ce que l'on considère souvent des directives contradictoires entre les différentes parties prenantes.

Un autre défi concernant la consolidation et la complexité croissante des réglementations dans le domaine des noms de domaine est la représentation régionale. Lorsque j'ai commencé à travailler dans l'industrie, il y avait différents bureaux d'enregistrement en Amérique centrale et en Afrique, et je crois que nous avons davantage de diversité de bureaux d'enregistrement de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Mais la consolidation a fait que bon nombre de ces bureaux d'enregistrement sont devenus quelques familles de bureaux d'enregistrement et il y a une complexité des réglementations qui a fait que les bureaux d'enregistrement les plus petits sont devenus des revendeurs. Lorsqu'il y a des difficultés éventuelles pour maintenir le contrat avec l'ICANN et pour participer à l'industrie, ces acteurs commencent à s'intéresser à devenir des revendeurs et non pas être des bureaux d'enregistrement par leurs propres droits. Et qu'est-ce que cela provoque? Une diversité plus restreinte des bureaux d'enregistrement, parce

qu'il y a des domaines qui sont tout à fait gérés par les revendeurs.

Nous continuons à nous battre par rapport aux différences existant entre les lois locales et les contrats avec l'ICANN. Comme nous l'avons dit, nous avons mentionné quelques engagements avec l'ICANN lorsque nous mettons en œuvre les contrats et parfois, la législation locale nous oblige à changer le rythme de travail dans ces contrats avec l'ICANN. C'est un défi pour les bureaux d'enregistrement de respecter tous les engagements à l'égard de l'ICANN et le respect des lois locales.

Nous voyons aussi qu'il y a une approche plus courante partout dans le monde qui est employée pour résoudre des problèmes sur l'Internet liés à des contenus problématiques pour d'autres raisons, par l'emploi du système de domaines comme, disons, un moment problématique du système des règles.

Comme on l'a mentionné, le système de noms de domaine est un outil qui est très imprécis pour la détection des problèmes. S'il y a un problème dans une plateforme de réseaux sociaux ou sur un marché, il n'y a qu'un levier à faire fonctionner. C'est le fait de radier ce nom de domaine de l'Internet et vous serez d'accord avec moi, j'imagine, en ce sens que si c'est disproportionné, cela donne lieu à une situation très problématique sur un marché. Nous essayons donc de contacter l'hébergeur de ce site Web ou

le fournisseur du contenu Web pour pouvoir trouver les solutions à leurs problèmes.

Maintenant, je vais céder la parole à mes collègues.

ASHLEY HEINEMAN :

Vous êtes allé vite. Nous allons voir s'il y a des questions.

Est-ce que vous avez une idée du nombre de bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN ? Est-ce que quelqu'un aurait le courage de répondre à cela ? Quelqu'un a dit 3 000. Bien, il y en a 2 556. Ce qui est important, c'est qu'il faut souligner que cela ne tient pas compte de ces structures de famille dont on parlait. Il n'y en a pas autant finalement. Il y en a quelques milliers. Mais il faut souligner que ce camembert que vous avez vu pour la présentation des opérateurs de registre, quant à la ventilation par région, ressemble beaucoup à ce que nous voyons de notre côté.

La plupart des bureaux d'enregistrement se trouvent en Amérique du Nord. Ensuite, il y a l'Europe et ensuite, l'Asie. Je dois dire qu'il n'y a pratiquement pas de présence de ces bureaux d'enregistrement en Amérique du Sud et en Afrique. Il y en a quelques-uns, mais si on compare avec l'Europe ou l'Amérique du Nord, il n'y en a pas beaucoup. Je crois que cela concerne surtout le domaine économique, tout ce que cela implique d'être un bureau d'enregistrement, les complexités, les conditions établies

dans notre contrat qui rendent très difficile l'accès à cette possibilité.

Je cède la parole à Owen et je lui demande de m'excuser de lui avoir volé un peu de son temps.

OWEN SMIGELSKI :

Je suis le vice-président du groupe des politiques pour le groupe des bureaux d'enregistrement. Je travaille avec le bureau d'enregistrement Namecheap.

Nous passons un accord normalement et nous nous engageons à aborder tous les changements futurs par des politiques consensuelles développées au sein de l'ICANN. Nous participons au processus constamment. Nous ne voulons pas nous réveiller un bon matin et ne pas savoir ce qu'il faut faire de la politique que l'on trouvera. Donc, nous consacrons une bonne partie de notre temps à cela.

Moi, je supervise toutes les initiatives de politique pour le groupe des parties prenantes des bureaux d'enregistrement et il y a une sous-équipe de politiques de bureaux d'enregistrement avec une vingtaine de membres dans l'équipe. Ils ne sont pas toujours tous présents parce qu'il y a beaucoup de modifications qui sont apportées aux politiques qui peuvent représenter beaucoup de travail, beaucoup de temps, des preuves, des tests de conception. Donc ce n'est pas quelque chose que l'on puisse apporter lorsque

l'on participe de temps en temps. Mais nous essayons de faire venir des nouvelles personnes.

Nous essayons d'intégrer les intérêts de tous ceux qui appartiennent à cet espace. J'appartiens à Namecheap, un bureau d'enregistrement de l'Amérique du Nord, mais lorsque je parle au nom du groupe de bureaux d'enregistrement, je parle au nom de tous les membres. Lorsque nous travaillons dans le groupe de travail, nous devons nous occuper de respecter les intérêts de tout le groupe. Parfois l'intérêt de mon bureau d'enregistrement peut être différent de celui d'un bureau d'enregistrement qui s'occupe de marques ou d'un autre qui s'occupe de marques commerciales ou d'entreprises. Et cela peut être différent des intérêts de ma propre société commerciale. Nous essayons de concilier tous ces intérêts, de les représenter et de nous assurer que nous pouvons parvenir à une série de conditions sur lesquelles nous serons tous d'accord.

Il y a les processus d'élaboration des politiques au sein de l'ICANN sur lesquels nous faisons des commentaires, aussi bien pour les révisions et les amendements apportés au contrat et qui sont publiés pour l'intérêt public. Et ce que nous faisons, c'est voir, chaque fois qu'il y a un commentaire, si cela peut avoir une influence sur le travail des bureaux d'enregistrement ou des titulaires de nom de domaines, parce qu'il y a certains titulaires de nom de domaine qui participent à l'ICANN et il n'y a pas de

groupe spécifique représentant les titulaires de nom de domaine. Mais pour les bureaux d'enregistrement, il est très important de parler aussi au nom de leurs clients pour nous assurer que leurs intérêts seront protégés et représentés. Toute politique ou toute proposition qui est faite doit tenir compte aussi des intérêts du titulaire de nom de domaine.

Là, vous avez un lien qui montre une liste des différents commentaires que nous avons compilés dans notre groupe de bureaux d'enregistrement. Vous pouvez le consulter si vous voulez avoir davantage d'informations.

Lorsqu'il s'agit de rédiger un commentaire – et cela n'est pas étonnant parce que cela fait partie du processus d'élaboration des politiques auquel je participe et auquel participent d'autres membres –, nous avons toujours une idée de l'orientation que nous prenons. En tant que vice-président, je suis la personne qui commence à faire la version préliminaire initiale, quel peut être l'impact sur les bureaux d'enregistrement et sur les titulaires de noms de domaine.

Souvent, il peut y avoir quelqu'un dans notre groupe de bureaux d'enregistrement qui a déjà participé à la discussion de ce thème. Nous communiquons avec cette personne pour essayer d'avoir son opinion. Comme il n'est pas facile de faire un suivi de tous les thèmes dont on discute à l'ICANN, on ne peut pas participer à tout ce qu'il y a, nous faisons cela. S'il y a une initiative de politique,

un groupe de travail s’occupant de ce thème-là, si cela peut avoir une influence sur le travail des bureaux d’enregistrement ou des titulaires de nom de domaine, nous nous assurons d’avoir un représentant dans ce groupe pour pouvoir comprendre ce qui se passe et pour pouvoir avoir leurs commentaires.

Une fois que nous avons le commentaire, nous faisons la version préliminaire initiale et avec les réunions mensuelles. Nous avons une équipe d’élaboration de politiques qui révise ce brouillon et nous essayons de parvenir à un consensus dans le groupe de bureaux d’enregistrement par rapport à ce que nous allons faire. Il y a quelques situations où nous pouvons avoir un modèle de revendeurs. Les bureaux d’enregistrement n’aiment pas tellement apporter ces changements. Dans nos commentaires, nous disons que la plupart des bureaux d’enregistrement, mais pas tous, faisant partie de ce groupe sont d’accord là-dessus.

Pour que la communauté sache qu’il y a d’autres avis, nous encourageons et nous travaillons avec tous les membres pour qu’ils présentent leurs propres commentaires, parce que les bureaux d’enregistrement sont différents. Nous avons des besoins, des intérêts et des objectifs différents. Lorsqu’il y a une divergence, nous essayons de faire entendre toutes les voix de manière individuelle dans ce processus.

Lorsque nous avons cette version préliminaire que nous avons peaufinée dans l’équipe, nous la présentons à nos membres.

Toutes les deux semaines, nous avons une réunion avec les membres qui dure 90 minutes et c'est là que l'on présente ce type d'informations, où nous répondons aux questions du groupe, où nous diffusons le brouillon sur Internet et à ce moment-là, il y a une période de commentaires. En général, il n'y a pas d'inconvénients, mais il peut y avoir des discussions qui doivent être effectuées parce que le thème est très intéressant et nous nous assurons que tous les membres seront d'accord pour pouvoir présenter ce commentaire final à l'ICANN et pour pouvoir le publier où il faut le faire. Prochaine diapo.

Je veux dire que les groupes qui participent à ce travail sont des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre. Nous voulons nous assurer qu'il y a une diversité dans notre groupe, non seulement en termes de bureaux d'enregistrement, mais aussi en termes de régions et entre les antécédents, etc. On essaie d'être bien diversifiés.

Voilà, j'ai fini ma présentation.

ASHLEY HEINEMAN :

Nous avons beaucoup plus d'informations qui apparaissent sur ces hyperliens. Nous avons une charte, une liste des membres qui n'arrive pas à 2 500 comme je l'ai dit tout à l'heure, mais je vous demande d'aller sur notre site Web, il y a du contenu intéressant pour ceux qui s'intéressent à l'utilisation malveillante du DNS.

Je veux vous montrer, comme je suppose qu'on nous a demandé de venir dans la séance de discussions de l'utilisation du DNS, vous avez un document établi par les bureaux d'enregistrement pour pouvoir identifier qui on doit contacter lorsqu'il y a différentes sortes d'utilisation malveillante. Et nous avons trouvé que c'était important parce que généralement, les gens se présentent pour une réclamation quand il y a une utilisation malveillante. Je crois que pour certains d'entre nous, il y a des instruments pour le faire. Ce que l'on fait souvent, c'est de supprimer le document, mais parfois, il faut aller plus à fond. Il y a des espaces plus appropriés pour parler de cette utilisation malveillante et que ce ne soit pas le bureau d'enregistrement ou l'opérateur de registre.

Par exemple, s'il y a un nom de domaine qui est supposé ou soupçonné de travailler sur une utilisation malveillante, nous pouvons compléter cet espace pour dire qui a [le titre] du nom de domaine. Voilà, l'idée est de voir comment cela fonctionne. On ne peut pas le voir à l'écran pour le moment. Je crois que vous pourriez mettre par exemple notre nom de domaine RrSG.org. Une fois que vous avez saisi le nom de domaine, vous avez alors le type d'utilisation malveillante d'une façon très générale. S'il s'agit d'hameçonnage ou d'utilisation malveillante de réseau, nous pouvons donc aller voir notre fournisseur. Pour nous, c'est le fournisseur pour le courriel électronique. S'il y a quelque chose concernant le spam, nous pouvons voir le fournisseur de services

de courriel, mais il peut y avoir aussi d'autres parties impliquées. Et c'est là que nous pouvons aller à l'opérateur de registre et c'est là que nous obtenons l'information pertinente concernant le bureau d'enregistrement.

Ce qui est important, c'est que vous vous souveniez que si vous allez au point approprié lorsqu'on parle d'utilisation malveillante, il se peut que la réponse soit plus rapide et plus efficace. Ceci se trouve ailleurs que dans notre beau site Web, mais l'idée est que vous puissiez vous en servir pour savoir où vous devez vous adresser si vous avez des problèmes.

J'aimerais bien que vous travailliez un peu sur cet outil et que vous en parliez aux parties prenantes dans vos pays, les autorités d'application de la loi surtout, pour que nous puissions aborder de manière plus efficace l'utilisation malveillante du DNS.

Y a-t-il des questions avant de continuer ?

ABDALMONEM GALILA : Je crois que dans la diapo 16, vous parliez des défis, des enjeux. On a beaucoup de bureaux d'enregistrement dans le monde entier. Quels sont les enjeux entre les petits et les bureaux d'enregistrement moyens pour être accrédité à l'ICANN ? Parce que ce serait bien pour que le titulaire de nom de domaine puisse avoir un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN. Alors, quel est le défi auquel ils sont confrontés ?

La deuxième question, c'est l'utilisation malveillante du DNS. Vous parlez ici de l'identificateur de contact. Vous dites que l'utilisation malveillante du DNS, c'est une action active et pas réactive. Il faut informer l'utilisation malveillante du DNS, mais aussi peut-être de même pour les algorithmes de l'intelligence artificielle pour travailler de manière automatique. Ils sont aussi réactifs et pas actifs.

JAMES BLADEL :

Je crois que je peux répondre à une partie de votre question.

C'est peut-être difficile pour les entreprises émergentes d'être accréditées. Au début, c'était vraiment difficile, mais je crois qu'il y a deux forces différentes, premièrement ayant trait à une plus grande complexité des noms de domaine, de plus grandes complications et obligations techniques que le bureau d'enregistrement doit respecter. Ce sont des accords de niveau de service qu'ils doivent respecter avec certaines caractéristiques. Ils doivent recevoir et faire des rapports d'utilisation malveillante qu'ils doivent analyser avec les autorités d'application de la loi. Ceci a trait aussi aux tarifs, aux frais de l'ICANN pour l'accréditation ou pour l'enregistrement d'un nom de domaine. Ces frais sont payés seulement en dollars américains ou en euros. Dans certains cas, il y a aussi des risques de taux de change. Voilà donc les défis qui ont trait aux coûts avec la charge d'être un bureau d'enregistrement accrédité.

Par exemple, lorsqu'on vend un nom de domaine, les marges sont de plus en plus étroites, chaque fois plus près du coût du nom de domaine. Voilà donc pourquoi les bureaux d'enregistrement sont diversifiés. Le nom de domaine serait semblable à ce qui se passe dans l'industrie, ce qui fait qu'un nouveau bureau d'enregistrement qui vient de commencer court un risque bien plus important, notamment lorsque l'on voit certains bureaux d'enregistrement grossistes. Nous voyons comment les produits de revente sont organisés. Quand ils deviennent plus grands, ils veulent devenir un bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN, mais au tout début, c'est plus facile d'être un revendeur et pas un bureau d'enregistrement accrédité.

Je crois avoir répondu à votre question.

OWEN SMIGELSKI :

Je crois que je vais aborder l'histoire de la prévention. Si l'on dénonce un abus, c'est plus facile de prendre une action, mais c'est difficile de savoir qui sera abusif dans l'utilisation. On ne peut pas savoir si quelqu'un va utiliser le nom de domaine de manière légale ou non.

À GoDaddy, nous avons le personnel interne qui prévient la fraude et nous avons d'autres types d'algorithmes qui fonctionnent et qui peuvent nous donner des suggestions. Mais il y a aussi un coût dans cette utilisation malveillante. Ceci peut

avoir trait à la réputation, à d'autres ressources supplémentaires. Et d'autre part, nous pouvons avoir un faux positif. Alors là, on a un client insatisfait parce que dans ce cas, il faudrait équilibrer l'intérêt du client avec la prévention de la fraude.

ASHLEY HEINEMAN :

Je veux dire que récemment, au début de la pandémie de la COVID, de manière proactive on nous permettait l'enregistrement de noms qui disaient Corona ou COVID, parce que se passe-t-il s'ils subissent une utilisation malveillante ? Ce n'est pas le cas. Il y a eu des utilisations légitimes de ces domaines. On aurait eu différents programmes endommagés. Nous ne pouvons pas comprendre toutes les choses différentes que les gens peuvent faire, bien entendu.

D'autres questions ? Allez-y s'il vous plaît.

ALISA HEAVER :

Alisa Heaver des Pays-Bas.

Nous avons une liste pour le respect de certains standards d'Internet. Le gouvernement national doit se conformer à la liste et expliquer pourquoi nous n'utilisons pas ces normes de sécurité, par exemple le DNSSEC, le https et aussi l'IPv6.

Avec cette introduction, je me demande, les bureaux d'enregistrement devraient encourager les clients à utiliser ces

normes de sécurité de base comme le DNSSEC, etc. Et les bureaux d'enregistrement devraient donner l'exemple en garantissant que leurs sites Web respectent ces normes de sécurité.

JAMES BLADEL :

Il faut encourager les normes de sécurité et cela est toujours positif. Je crois que les bureaux d'enregistrement respectent tout cela, notamment GoDaddy et bien d'autres qui offrent des certificats et les clients peuvent utiliser https. Nous supportons aussi le DNSSEC. C'est un peu compliqué d'expliquer les bénéfices du DNSSEC aux utilisateurs finaux pour les convaincre de l'utiliser, mais nous y travaillons.

Ces normes de sécurité sont couvertes par ce que l'on appelle les meilleures pratiques. Les gouvernements et l'industrie doivent travailler conjointement pour promouvoir l'adoption plus vaste de ce genre de protection. À notre avis, un bon exemple, c'est de dire que nous n'avons pas de barrières dans notre plateforme pour que les clients puissent l'utiliser s'ils ont leur propre certificat d'un autre fournisseur ou s'ils veulent utiliser le DNSSEC. Ils peuvent utiliser leur propre clé aussi. Mais je crois qu'il ne faut pas se mettre au milieu du chemin des clients, mais au contraire, leur faciliter tous les outils.

ASHLEY HEINEMAN :

Je parle comme hôte.

On va parler de la différence. Nous parlons de ce que nous appelons un hébergement comme GoDaddy peut le faire. Ceci peut être disponible pour le gouvernement. Et je crois que si vous voulez aider à introduire le DNSSEC, le mieux est de parler aux fournisseurs de services Internet.

JAMES BLADEL :

Je crois que ceci illustre les points. Je crois que ces approches de sécurité ont besoin de quelque chose de plus vaste ; il peut s'agir du bureau d'enregistrement, d'une autre société qui peut enregistrer un nom de domaine à Namecheap, mais avoir l'hébergement à GoDaddy et un certificat de quelqu'un d'autre. Alors, c'est une coordination entre l'industrie. Elle doit être interopérable pour pouvoir utiliser toutes les normes de sécurité que vous avez mentionnées.

ASHLEY HEINEMAN :

Je vois des mains levées. Allez-y, s'il vous plaît.

TARIK MERGHANI :

Bonjour, je suis le représentant du Soudan.

Je crois qu'en Afrique, nous avons un problème avec le nombre de bureaux d'enregistrement. Vous avez dit qu'il y en a quelque 2 500. En Afrique centrale, combien y en a-t-il si on enlève l'Afrique du Sud ? Que se passe-t-il en Afrique centrale ? Il y a

peut-être moins de cinq bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN et c'est un problème. Je ne sais pas ce que votre groupe peut faire pour encourager davantage de bureaux d'enregistrement en Afrique. C'est un énorme problème.

Par exemple, j'ai travaillé pendant longtemps pour un ccTLD. On n'a pas besoin comme registre d'être accrédité avec l'ICANN. La plupart des gTLD avaient besoin... Par exemple pour .africa, les gens de l'Afrique ne peuvent pas accéder à .africa. Il n'y a pas suffisamment de bureaux d'enregistrement en Afrique, il n'y en a pas. Le problème est peut-être dû au fait qu'il faut payer pour être accrédité. Je ne sais pas quel est le montant, j'ignore absolument quel est le montant du contrat avec l'ICANN, mais cela peut représenter beaucoup d'argent pour un nouveau bureau d'enregistrement.

Il faut créer davantage de bureaux d'enregistrement en Afrique. Il y a beaucoup de personnes en Afrique, par exemple au Soudan, qui n'ont pas de carte pour pouvoir acheter les noms de domaine de GoDaddy par exemple. Ils peuvent avoir un domaine à travers un ccTLD. Mais pourquoi les ccTLD en Afrique ne peuvent pas avoir la possibilité de vendre des domaines comme .africa par exemple ?

Comme on le disait, il n'y a pas de bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN. Alors, que peut faire votre groupe pour encourager davantage de bureaux d'enregistrement accrédités

par l'ICANN à opérer en Afrique et cela, pour qu'un domaine comme .africa soit disponible pour le peuple africain ?

ASHLEY HEINEMAN :

Merci de la question. Il y a différentes manières de répondre, mais en premier lieu, en tant que société, on n'insiste pas avec l'idée qu'il faut créer davantage de sociétés. Les gouvernements pourraient faciliter les conditions pour que ces sociétés puissent exister et puissent être créées.

Il y a une séance demain, une séance de diffusion externe, je ne me souviens pas de l'heure, où nous pourrons parler de la manière de transformer les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN. Vous pouvez poser des questions à l'ICANN pour voir s'il y a des manières de réduire les obstacles pour l'accréditation. C'est une bonne question à poser à l'ICANN.

Mais ce que l'on voudrait faire, maintenant que nous sommes réunis en personne et peut-être revenir en Afrique, c'est d'avoir l'occasion de nous réunir avec d'autres sociétés, communiquer avec ces entreprises. C'est peut-être l'opportunité que l'on peut avoir à l'avenir. Mais s'il y a un pays ou une société que nous pouvons contacter, nous pouvons le faire avec plaisir. Mais je crois que c'est une inquiétude à plusieurs facettes. On n'a pas la faculté de créer les sociétés, mais je comprends votre préoccupation.

James, voulez-vous ajouter quelque chose ?

JAMES BLADEL :

Je suis d'accord avec tout ce qu'Ashley a mentionné. Mais nous avons un problème particulier. Il y a 10 ans que nous avons ce problème pour avoir des bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN en Afrique. Et nous avons découvert que la traduction des documents de l'ICANN et des politiques consensuelles était un obstacle important pour les nouveaux bureaux d'enregistrement et pour pouvoir faire venir de nouveaux participants.

Cela peut avoir l'air simple, mais une première chose à faire serait de s'assurer que tous ces documents se reflètent dans les documents de l'ICANN dans toutes les langues parlées dans cette région dont vous parlez, l'Afrique centrale, et qu'il y ait une formation pour des bureaux d'enregistrement potentiels pour qu'ils puissent comprendre ce que le RAA de l'ICANN demande de leur part en termes techniques, opérationnels et financiers pour qu'il y ait une connaissance plus étendue sur ce que le fait d'être bureau d'enregistrement implique.

Cela peut être problématique parce que lorsqu'on présente cette information à la compagnie, la compagnie imagine que pour eux, au niveau commercial, c'est plus intéressant de devenir des revendeurs, ce qui ne se passait pas auparavant, mais c'est le cas

maintenant. Ce serait peut-être la voie la plus logique à entreprendre pour les sociétés commerciales. Mais avec la traduction et la formation, on pourrait peut-être réduire le nombre d'obstacles.

ASHLEY HEINEMAN : Je ne vois plus de mains levées sur Zoom, mais je vois des mains levées dans la salle. Je crois que vous aviez demandé la parole d'abord.

BRÉSIL : Je voulais faire un suivi des questions posées par mes collègues de l'Égypte et du Soudan.

Le problème se pose parce que cela se trouve dans un problème beaucoup plus grand. Bien sûr, vous ne pouvez pas décider là-dessus, mais nous vivons dans un monde avec une économie numérique qui s'élargit et qui n'est pas bénéfique pour tous de façon équitable. Il y a un niveau de concentration des bureaux d'enregistrement que vous avez mentionnée et cela fait partie de la situation.

À partir des réponses que vous donnez, nous croyons aussi que le marché a une influence sur ces décisions. Mais il se peut que l'ICANN puisse décourager ce système trop centralisé parce que cela pourrait être préjudiciable à la légitimité du système en soi.

Je comprends que vous n'êtes pas là pour encourager une nouvelle concurrence. C'est donc un problème pour le fonctionnement du système. S'il y a des règles qui bénéficient de leur propre position, l'intérêt est complexe.

L'ICANN devrait donc analyser cette question de façon très sérieuse, parce que cela fait partie d'une image pour un problème beaucoup plus grand. Et il faudrait faciliter donc à d'autres pays, le fait de pouvoir [coupure audio].

ASHLEY HEINEMAN : Nous vous cédonc la parole au fond.

CALVIN BROWNE : Je m'appelle Calvin Brown. Je veux faire référence au commentaire du délégué du Soudan.

Je fais partie aussi de l'équipe qui s'occupait de .africa et là, vous aviez parlé de certains programmes. Il y a un programme qui permet aux bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN d'utiliser certains mécanismes. Si vous voulez en parler avec moi, je suis à votre disposition et je peux vous expliquer quelles sont les options possibles.

ASHLEY HEINEMAN : Merci beaucoup.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Je vois une main levée au fond de la salle.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Par rapport aux outils, quels sont les fournisseurs de données, les tierces parties, qui se trouvent en Afrique et Amérique du Sud ?

OWEN SMIGELSKI : À vrai dire, nous n'obtenons pas de données des fournisseurs. Ce que nous avons pu faire, c'était d'établir un outil qui recherche toute cette information. Si vous regardez le site Web des parties prenantes des bureaux d'enregistrement, vous y verrez quels sont nos fournisseurs. Pour des noms de domaine du Vietnam, vous allez trouver probablement qu'il y a différents hébergeurs ou différentes informations de différents bureaux d'enregistrement. Nous nous servons de ce que d'autres bureaux d'enregistrement utilisent pour ces noms de domaine.

ASHLEY HEINEMAN : D'autres questions ?

JAPON : Merci de la présentation que vous avez faite. Elle est très informative. Je représente le ministère des Affaires intérieures et des communications du Japon.

Ma question est la suivante. Si c'était possible, pourriez-vous nous donner un exemple des cas sur lesquels vous avez travaillé, vous, en tant que bureau d'enregistrement, pour radier les serveurs en réponse aux plaintes d'utilisation malveillante des clients ou des avocats ou des tierces parties ou autres ?

OWEN SMIGELSKI :

Lorsque nous recevons un rapport d'utilisation malveillante, en premier lieu, nous le radions parce que cela signifie que nous résilions le contrat. La plupart des bureaux d'enregistrement ont une clause faisant allusion au fait que s'il y a une plainte d'utilisation malveillante, les services sont annulés une fois que cela est confirmé. Lorsque nous recevons une plainte ou un rapport, nous avons besoin de la documentation nécessaire pour vérifier que ce problème existe.

Il y a eu une autre séance plus tôt où l'on a parlé de l'Institut sur l'utilisation malveillante du DNS qui a créé un outil appelé NetBeacon qui aide à la présentation des plaintes sur ce type d'utilisation malveillante avec un nombre réduit de documents pour pouvoir agir. Il faut voir s'il y a le nom du bureau d'enregistrement et voir s'il y a des utilisations malveillantes du type hameçonnage, rançongiciels ou des réseaux zombie. Et dans ce cas-là, comme James l'a dit, ce n'est pas qu'on peut radier une page comme on veut ou annuler une page quelconque ; nous ne pouvons pas, disons, supprimer cette page, mais nous pouvons

bien sûr changer le nom du serveur ou le code qui est utilisé pour que cette information ne soit plus fournie à partir de ce domaine. Mais nous avons besoin de documentation et des preuves. Nous n'allons pas montrer nécessairement l'information, mais nous disons que nous avons reçu une plainte étayée par une documentation valable et le processus varie d'un bureau d'enregistrement à l'autre. Mais c'est une façon générale de travailler.

JAMES BLADEL :

Si vous permettez, tous les bureaux d'enregistrement doivent avoir une procédure pour recevoir les plaintes sur l'utilisation malveillante, enquêter sur ces plaintes et prendre les mesures nécessaires et immédiates selon ces rapports. Mais les politiques et les contrats de l'ICANN ne sont pas prescriptifs par rapport à ces processus et ces actions de remédiation.

Dans certains cas, c'est bénéfique pour nous, parce que tout ce qui arrive au sein de l'ICANN est ouvert, transparent et permet à tous les représentants qui se plaignent d'une menace d'avoir une fenêtre, disons, ou une possibilité d'agir. C'est bon d'avoir une diversité dans la manière dont nous réagissons et comment nous révisons les actions et les mesures que nous prenons.

Mais s'il y a une enquête sur une plainte lorsqu'un nom de domaine fait une utilisation malveillante et que nous prenons

une mesure pour atténuer cette utilisation malveillante, ce qui est important, c'est d'éviter la résolution du service de domaines dans ce nom de domaine et que l'on prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que cette utilisation malveillante ne se poursuivra pas.

ASHLEY HEINEMAN : Je ne sais pas si nous avons encore le temps, s'il y a d'autres questions.

Dernier point, il y avait quelques questions sur le chat à propos de l'outil que nous avons mentionné tout à l'heure. Nous avons changé le nom de cet outil. Vous pouvez voir cet outil qui s'appelait auparavant ACID et maintenant, il y a un changement de nom simplement.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écouter. Nous vous remercions des questions que vous avez posées.

KAREL DOUGLAS : Merci Ashley, James et Owen d'une présentation très bonne. Vous avez présenté des informations très importantes. Nous avons toute une série de présentations des groupes des parties prenantes de la communauté que nous avons reçue. Et je crois que tous les membres du GAC sont maintenant bien mieux

informés par rapport à ce qui se passe au sein de l'ICANN. Voilà ce que vous aviez demandé et nous avons respecté ce cela.

Je veux remercier tous les présentateurs qui ont été ici aujourd'hui et hier. Je veux vous faire savoir que nous avons pensé à faire davantage des séances de ce type. Donc contactez les personnes qui ont parlé hier et aujourd'hui au cas où vous auriez besoin de davantage d'informations ou si vous voulez approfondir le traitement de ces thèmes. Et si vous avez des demandes, c'est l'occasion pour que vous puissiez travailler sur cette base que vous avez déjà acquise.

Nous vous remercions aussi de tous les échanges très productifs et j'espère que vous serez prêts pour le début des séances plénières du GAC demain à partir de 10 h 30 et pour la semaine complète de l'ICANN75. Nous commencerons après la cérémonie d'inauguration à 9 h. Il y aura ensuite les séances plénières du GAC. Il y aura demain assurément beaucoup plus de présence avec tous les membres du GAC qui seront dans la séance et nous aurons l'occasion de mettre en œuvre les connaissances acquises.

L'une des séances de demain sera consacrée aux procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD et nous avons aussi une séance concernant la GNSO où nous continuerons à travailler de manière approfondie. Notre présidente, Manal, fera une

révision demain et j'espère que vous pourrez en apprendre davantage sur l'ICANN et sur la communauté de l'ICANN.

Nous vous remercions, vous tous, qui avez participé ce week-end. Nous nous sommes fait un plaisir de vous accueillir en personne ou à distance. J'espère que vous pourrez avoir des échanges sur des thèmes d'intérêt commun.

Nous allons continuer après la réunion à travailler pour renforcer les capacités d'ici jusqu'en mars de l'année prochaine pour avoir une nouvelle réunion. Nous voulons avoir des séminaires en ligne sur le point fondamental des statuts de l'ICANN, entre autres. N'hésitez pas à nous consulter si vous avez des questions.

Nous voulons remercier les interprètes qui nous ont accompagnés pendant le week-end. Nous vous remercions du travail ardu que vous faites. Et nous voulons remercier notre merveilleuse équipe technique qui a permis que tout fonctionne, les séances Zoom, l'audio. Merci donc à tout le personnel technique de l'ICANN.

Et bien sûr, le dernier mais pas le moins important, nous voulons remercier le personnel de l'ICANN. Vous ne pouvez pas savoir le travail qu'ils font pour que tout puisse fonctionner sans inconvénients. Je crois que nous sommes tous d'accord pour dire que tout a bien roulé. Merci Rob, Julia, Gulden, Fabien et le reste du personnel d'avoir fait tous ces efforts extraordinaires pour

pouvoir effectuer ce week-end de renforcement des capacités. J'espère que vous avez pu échanger avec les membres du personnel pendant la réunion sociale d'hier et nous allons vous applaudir, vous tous, tous les membres du personnel.

Sur ce, que nous avons fini notre journée. Merci beaucoup. Nous nous revoyons demain.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]